



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## ÉCOPHYTO

Île de La Réunion

Canne à sucre

Février 2022



**Directeur de publication :** Frédéric Vienne, Président de la Chambre d'agriculture de La Réunion  
24, rue de la source – B 134 - 97463 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

**Animateur filière et rédacteur :** Joseph Antoir

**Animateur interfilière :** Romuald Fontaine

**Comité de rédaction :** Chambre d'agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – Laboratoire de la Santé des Végétaux.

**Crédits photos (sauf mention contraire) :** Joseph Antoir, Chambre d'Agriculture

**Membres associés au réseau d'épidémiosurveillance :** Anafruit, Armeflhor, Association des Vergers de l'Ouest, Cirad, CTICS, EPLEFPA de St-Paul, eRcane, GAB Réunion, SCA Coop Ananas, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, SICA TR, TEREOS.

## À retenir

**Météorologie :** la pluviométrie a été inférieure aux moyennes normales dans l'ensemble de l'île sauf dans l'Ouest en février.

**Borer rose (*Sesamia calamistis*) :** présence faible sur les parcelles de début et milieu de campagne. À surveiller pour les parcelles de fin de campagne.

**Cochenilles roses farineuses (*Saccharicoccus sacchari*) :** attention, leur pression commence à augmenter en février sur certaines parcelles du réseau avec un risque moyen.

**Thrips (*Fulmekiola serrata*) :** le risque est faible à moyen sur certaines parcelles du réseau.

**Noctuelles défoliatrices (*Leucania pseudoloreyi*) :** aucune pression sur les parcelles du réseau. Surveiller les parcelles de fin de campagne.

**Adventices :** en février, la pression des adventices a diminué de nouveau grâce aux interventions. On est désormais en dessous du seuil de risque sur toutes les parcelles.

# Météorologie

Relevés du mois de février 2022 comparés aux moyennes normales (1981-2010) du mois de février (Données météo France)

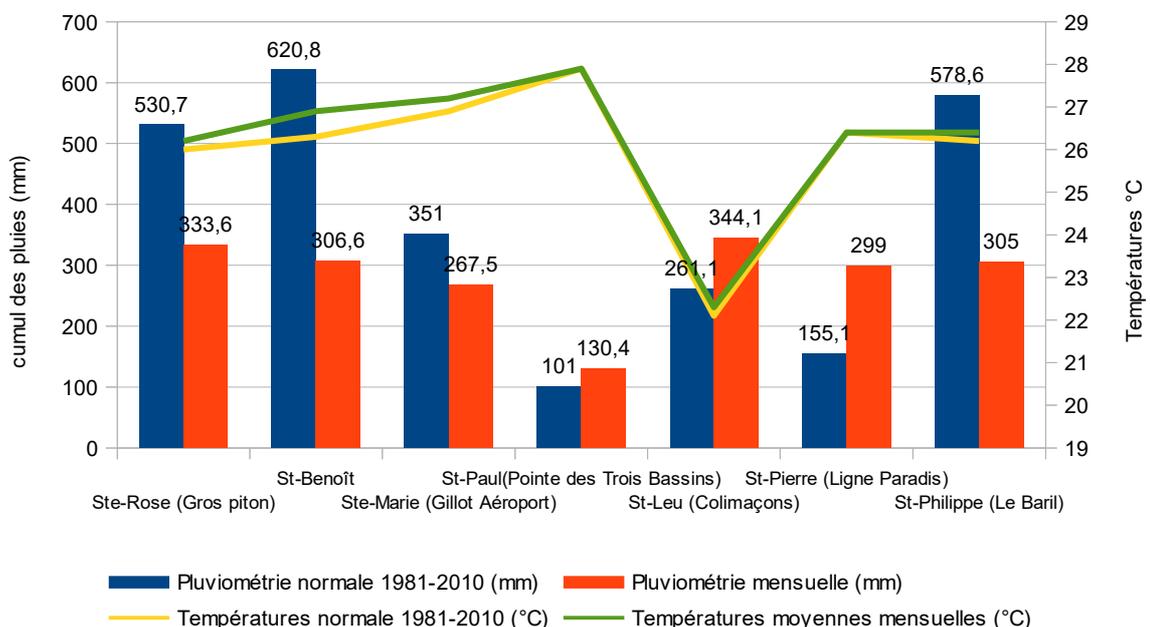
Poste	EST		NORD	OUEST		SUD	
	Ste-Rose (Gros piton)	St-Benoît	Ste-Marie (Gillot Aéroport)	Pointe des Trois Bassins	St-Leu (Colimaçons)	St-Pierre (Ligne Paradis)	St-Philippe (Le Baril)
Pluviométrie normale 1981-2010 (mm)	530,7	620,8	351	101	261,1	155,1	578,6
Pluviométrie mensuelle (mm)	333,6	306,6	267,5	130,4	344,1	299	305
Températures normale 1981-2010 (°C)	26	26,3	26,9	27,9	22,1	26,4	26,2
Températures moyennes mensuelles (°C)	26,2	26,9	27,2	27,9	22,3	26,4	26,4

Les températures du mois de février 2022 ont été globalement plus chaudes que les moyennes normales 1981-2010 dans l'ensemble de l'île. Les pluviométries ont été inférieures aux moyennes normales 1981-2010 dans l'ensemble de l'île sauf dans l'Ouest où elles sont supérieures de (+ 31 %). Le cyclone Batsirai touche la Réunion du 02 au 04 février avec des vents atteignant les 150 km/h sur les Hauts de l'île, les pertes agricoles ont été estimées à 47 millions d'euros (données Chambre d'agriculture de La Réunion).



Dégâts du chemin d'accès sur parcelle de canne après passage du cyclone Batsirai (DAAF)

Les cyclones Batsirai et Emnati ont causé des dégâts sur les parcelles de canne à sucre. L'un comme l'autre ont amené des vents puissants notamment le Cyclone Batsirai qui est resté stationnaire près de l'île. Il a eu pour conséquence des verses dans la majorité des parcelles ainsi que de forts ruissellements dans les champs de canne à sucre provoqués par les précipitations abondantes des 2 systèmes.



## Phénologie

*Suivi du stade végétatif de la canne sur des parcelles au mois de février 2022.*

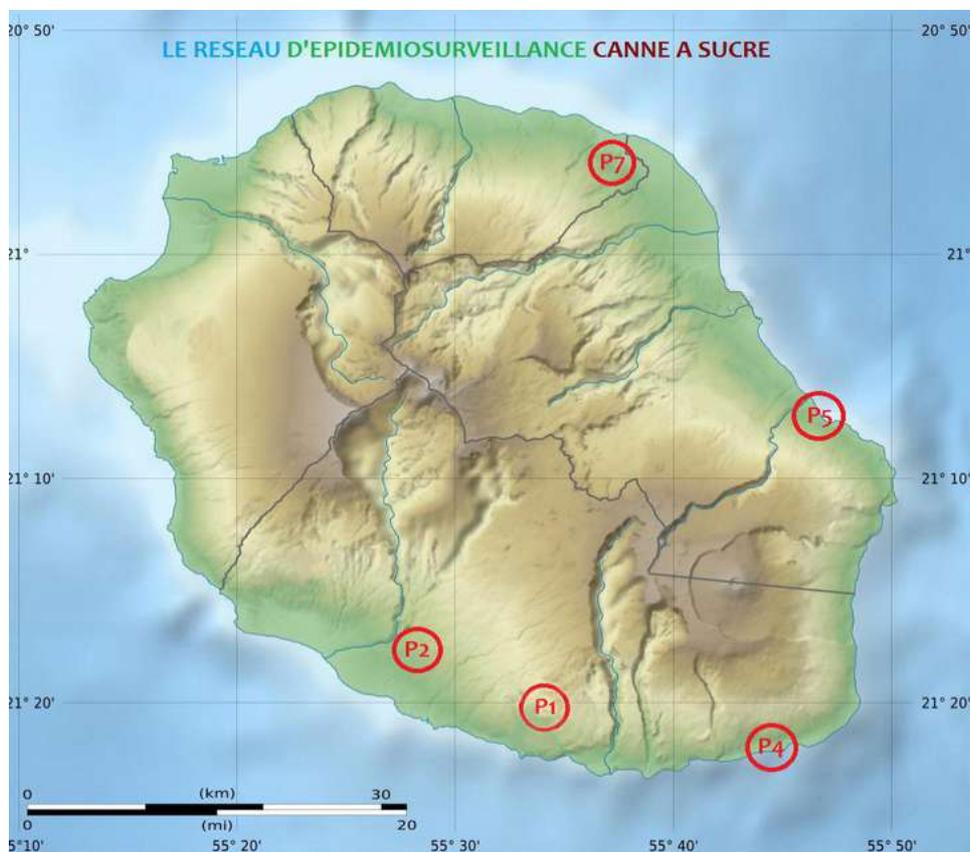
Parcelle	Commune	Lieu-dit	Altitude (m)	Variété	Date de récolte	Stade
P1	Petite-Île	Le Chemin Jessy	450	R585	Fin juillet 2021	Croissance
P2	Saint-Pierre	Ravine des Cabris	194	R575	Mi-juillet 2021	Croissance
P4	Saint-Philippe	Le Baril	49	R570	Fin juillet 2021	Croissance
P5	Sainte-Rose	Bonne Espérance	65	R570	Fin juillet 2021	Croissance
P7	Sainte-Suzanne	Bassin Bœuf	550	R585	Début août 2021	Croissance

## État phytosanitaire des cultures

- **Canne à sucre**

*Répartition des parcelles de cannes en 2022.*

Dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance, des observations sont réalisées sur 5 parcelles réparties sur l'ensemble de l'île tous les mois. Cette surveillance biologique concerne les bioagresseurs, dont les adventices. Les périodes d'observation sont adaptées en fonction de la région et du type de ravageurs et d'adventices. Celles-ci se font, soit par comptage, soit par notation de présence ou d'absence.



## État phytosanitaire des parcelles de canne face aux bioagresseurs au mois de février 2022.

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Borer rose ( <i>Sesamia calamistis</i> )	P1, P2, P4, P5, et P7 : 0 %	20 % de « cœurs morts »	<b>Risque faible</b> : les attaques sont plus fortes de 0 à 3 mois et demi après la levée et pendant toute la durée du tallage.
Borer ponctué ( <i>Chilo sacchariphagus</i> )	P1, P2, P4, P5, et P7 : 0 %	> 50 % de tiges attaquées	<b>Risque moyen</b> : le stade phénologique des plants est propice aux attaques de borer ponctué en février.
Noctuelle défoliatrice ( <i>Leucania pseudoloreyi</i> )	P1, P2, P4, P5, et P7 : 0 %	> 50 % de feuilles attaquées	<b>Risque faible</b> : la période à risque est passée pour les parcelles au stade de début de croissance mais attention aux parcelles de fin de campagne.
Cochenilles ( <i>Saccharicoccus sacchari</i> , <i>Aulacaspis tegalensis</i> , <i>Dysmicoccus boninsis</i> )	P1 : 0 % P2, P4, P5, P7 : 30 %	> 50 % des tiges attaquées	<b>Risque moyen</b> : les stades phénologiques de croissance sont propices à la présence de cochenilles. Le déficit pluviométrique favorise leurs impacts en février.
Rat ( <i>Rattus sp.</i> )	P1, P2, P4, P5, et P7 : aucun dégât	Difficile à déterminer	<b>Risque nul</b> : les parcelles ont été récoltées et les cannes ne sont pas encore attractives pour les rongeurs.
Thrips ( <i>Fulmekiola serrata</i> )	P1 : 0 % P5 : 10 % P2, P4, P7 : 30 %	Difficile à déterminer > 50 % de tiges attaquées	<b>Risque moyen</b> : les thrips prolifèrent dans le cœur des feuilles enroulées.

**Risque nul** : pas de pression des bioagresseurs

**Risque moyen** : présence de bioagresseurs avec possible impact sur culture

**Risque faible** : possibilité de présence, mais pas d'impact sur culture

**Risque élevé** : bioagresseurs présents avec impact certain sur culture

### Gestion alternatives des bio-agresseurs.

- Le borer rose n'est plus présent sur les parcelles du réseau. Les cannes à sucre hors réseau coupées en fin ou milieu de campagne peuvent subir des attaques dans les 3 mois et demi qui suivent la levée.

**Éliminer les cœurs morts de la parcelle par broyage ou par enfouissement.**

- Pas de parcelle atteinte par le borer ponctué dans le réseau. **Hors réseau, penser à récolter au plus tôt les parcelles les plus atteintes et ne pas laisser les bourgeons en cas de fortes attaques.** Une méthode alternative à base d'*Erianthus* existe contre ce foreur. (Cf fiche phytosanitaire).

- Absence des noctuelles sur les parcelles de début de campagne. Surveiller tout de même les parcelles de fin de campagne. **Un traitement biologique à base de *Bacillus thuringiensis* est possible** (voir sur <https://ephy.anses.fr/> ou auprès de votre conseiller pour les préconisations d'emploi).

- Les cochenilles sont présentes sur 4 des parcelles du réseau à une intensité moyenne sur la P2, P4, P5 et P7. Elles sont localisées au niveau des noeuds et **il faut retirer les feuilles sèches sur les tiges pour pouvoir les observer.**

- Les rats n'ont plus d'attrait pour les cannes qui viennent d'être coupées ou qui ne sont pas chargées en sucre.

- Les thrips ne sont plus présents sur la parcelle P1. On en trouve toujours sur les parcelles P2, P4, P5 et P7.



Thrips, *Fulmekiola serrata*



**Vigilance : les borers ponctués et cochenilles** peuvent refaire leur apparition pendant la croissance de la canne.

Toutes nos fiches phytosanitaires sont disponibles sur  
<http://www.bsv-reunion.fr/?cat=21>



Cochenilles farineuses, *Saccharicoccus sacchari*, au niveau des entres nœuds plus tendres d'une tige de canne

### Pression des bioagresseurs sur canne à sucre en 2021/2022

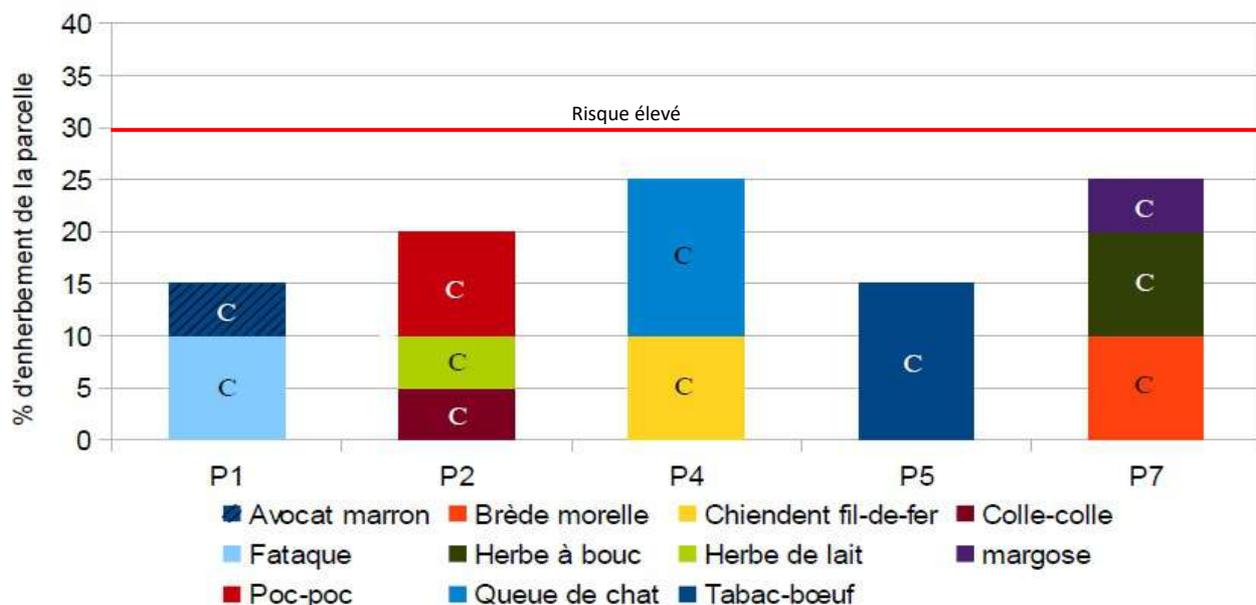
	mars 2021	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier 2022	février
Borer rose ( <i>Sesamia calamistis</i> )												
Borer ponctué ( <i>Chilo sacchariphagus</i> )												
Noctuelle ( <i>Leucania pseudoloreyi</i> )												
Cochenilles ( <i>Aulacaspis, Saccharicoccus</i> )												
Rongeurs ( <i>Rattus</i> sp.)												
Thrips ( <i>Fulmekiola serrata</i> )												

**Légende :** en blanc : pas d'observation ; en vert : absence ; en jaune : attaque faible ; en orange : attaque moyenne ; en rouge : attaque forte.

### Enherbement des parcelles de canne au mois de février 2022.

	P1	P2	P4	P5	P7
Enherbement (%)	15	20	25	15	25
Mois après coupe	7	8	7	7	6
Dernière intervention	janvier	janvier	décembre	janvier	janvier
Type d'intervention	Chimique	Chimique	Chimique	Chimique	Chimique
Seuil d'intervention	30%				
Évaluation des risques	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen

Flore d'adventices présente au mois de février 2022.



Rappel : l'échelle phénologique des adventices utilisée est celle du guide méthodologique de suivi de la flore adventice RMT Florad de 2012. Cinq niveaux de stades phénologiques allant de A (plantule) à E (grenaison).

Les interventions qu'il y a eu sur les parcelles du réseau en janvier ont globalement fait baisser les taux d'enherbement. Mais les fortes pluies de janvier et de février ont participé grandement au maintien d'un niveau d'enherbement assez haut. Le taux d'enherbement sur la P2, P4 et P7 baisse en dessous du seuil de nuisibilité de 30 % de recouvrement, essentiellement grâce aux interventions effectuées en décembre/janvier.

Les parcelles du réseau ont toutes un niveau de risque d'enherbement moyen.

Sur la majorité des parcelles les adventices sont au stade de plante adulte (C) présentant une concurrence plus sérieuse pour la canne à sucre.

Attention, hors réseau si vous constatez des adventices qui arrivent **au stade phénologique D (floraison) ou E (grenaison)**. **Ne laissez pas les adventices arriver à ce stade et agir le plus tôt possible pour éliminer le stock éventuel de graines sur la parcelle !**



Fataques, *Panicum maximum* au stade [E] grenaison



**Remarque importante :** une intervention manuelle ou mécanique est nécessaire sur les parcelles ayant un taux d'enherbement supérieur ou égal à 30 % ou sur celles présentant des graminées (Fataque), lianes ou herbes vivaces à des stades avancés (C ou D). **Il est aussi primordial d'agir avant d'arriver aux stade D (floraison) ou E grenaison car cela augmente le stock semencier dans le sol ce qui aggrave le risque sur les campagnes suivantes** ou une gêne à la récolte. De plus, il faut veiller à bien identifier les espèces présentes et notamment cibler les plus problématiques pour adapter le moyen de lutte.

## Évaluation des risques post cyclone :

Attention au retour des adventices sur les parcelles de début et de fin de campagne dans les futures mois. Restez vigilants et intervenez avec des méthodes alternatives adéquates tel que le désherbage mécanique (Cf chapitre 3 p68, p69, p70 du [Guide des bonnes pratiques de désherbage de la canne à sucre](#)) pour les parcelles de fins de campagne. Si les cannes sont du début de campagne l'alternative la plus rapide que vous pouvez mettre en place hors produits phytosanitaires sera l'arrachage manuel focalisé sur les adventices les plus problématiques tel que les lianes, les grandes graminées et les plantes ligneuses qui pourront se développer rapidement dans les trouées lumineuses après verse des cannes à sucre.

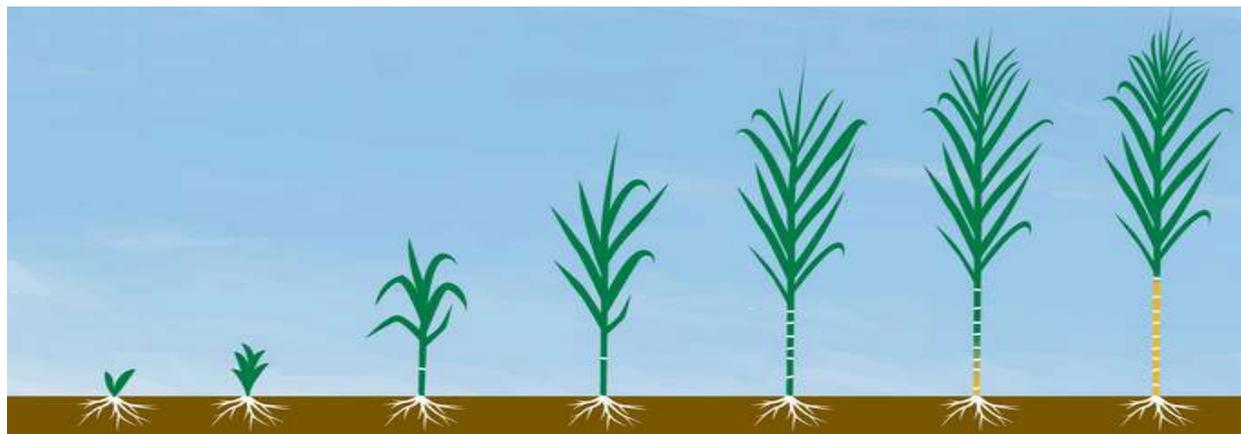
### Pression des adventices sur canne à sucre en 2022

	mars 2021	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier 2022	février
Adventices (lianes, fataques, tabac bœuf, etc.)												

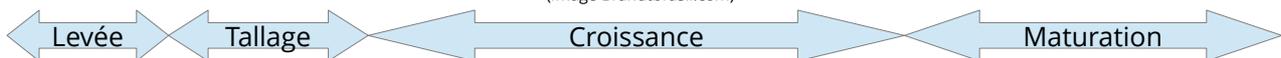
**Légende :** en blanc : pas d'observation ; en vert : absence ; en jaune : attaque faible ; en orange : attaque moyenne ; en rouge : attaque forte.

## FOCUS

Résumé des principaux ravageurs du mois de janvier et février pour la canne à sucre en croissance :



(Image Brandtbrasil.com)



1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
					P7	P1, P4, P5	P2				

(Tableau présentant le stade phénologique des parcelles en nombre de mois après récolte)

Du 6ème au 8ème mois après la récolte, il continue à se développer les cochenilles et les borers ponctués. Les thrips sont également toujours présents. Les noctuelles, les pucerons et les borers rose ne trouvent plus d'intérêt et d'appétence dans les tiges et feuilles moins tendres.

Présence sur les cannes à sucre de la levée au tallage (2 à 4 mois après récolte)



La chenille défoliatrice, *Leucania pseudoloreyi*



Le borer rose, *Sesamia calamistis*



Le puceron jaune, *Siphia flava*



Thrips, *Fulmekiola serrata*

Au 4ème et 8ème mois après la récolte, en début de croissance et croissance, on trouve toujours les thrips mais commencer à ce développer les cochenilles et les borer ponctués.

Apparition sur les cannes à sucre en début de développement (4 à 8 mois après récolte)



Borer ponctué,  
*Chilo sacchariphagus*



Cochenille farineuse,  
*Saccharicoccus sacchari*

Contact animateur du réseau d'épidémiosurveillance canne à sucre :  
Joseph ANTOIR, Chambre d'agriculture de La Réunion  
Tél : 0262 37 48 22 / 0692 70 04 98 ; e-mail : [joseph.antoir@reunion.chambagri.fr](mailto:joseph.antoir@reunion.chambagri.fr)  
FDGDON Réunion  
Romuald Fontaine, Tél : 0692 28 86 02 ; e-mail : [romuald.fontaine@fdgdon974.fr](mailto:romuald.fontaine@fdgdon974.fr)

**Bulletin consultable sur [www.bsv-reunion.fr](http://www.bsv-reunion.fr)**

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui financier de l'Office français de la Biodiversité.